



Communiqué de presse

Paris, le 26 juin 2017

La ministre de la Culture,

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, confie à Roch-Olivier Maistre une mission de réflexion sur une « maison commune de la musique »

Lors de son déplacement au salon du MIDEM à Cannes le 8 juin dernier, la ministre annonçait le lancement d'une mission pour, d'une part, établir un diagnostic sur les besoins de la filière musicale et, d'autre part, identifier les modalités de soutien à cette filière et engager une réflexion autour d'une « maison commune de la musique ». Cette réflexion, confiée par Françoise Nyssen, ministre de la Culture, à Roch-Olivier Maistre, conseiller maître à la Cour des comptes, doit notamment porter sur :

- le périmètre d'activité ;
- la gouvernance, dans un triple souci d'efficacité, d'expression de tous les intérêts en présence, et de réaffirmation du rôle de l'Etat ;
- les modalités et la structure de son financement, au regard d'une évaluation précise et documentée des besoins identifiés.

Les conclusions de la mission devront être remises à la fin du mois de septembre.

« La mission envoie un signal fort à la grande famille de la musique. Depuis 50 ans, le ministère a diversifié ses instruments de soutien à la filière, sous l'impulsion de mes prédécesseurs et de grands noms comme Marcel Landowski et Maurice Fleuret. Parallèlement au soutien indéfectible du ministère au secteur musical, la réflexion sur la maison commune constitue une nouvelle étape dans la définition d'une politique volontariste, pour répondre ensemble au grands défis de la musique de demain, notamment ceux liés au numérique. La logique est désormais celle du « 360° », incluant le spectacle vivant et la musique enregistrée. Trois objectifs seront prioritaires: promouvoir l'émergence et la diversité (de création et de diffusion), assurer le rayonnement international de la filière, structurer les acteurs en favorisant l'accès au financement et en encourageant les projets communs. ».

Françoise Nyssen, ministre de la Culture.

Roch-Olivier Maistre est conseiller maître à la Cour des comptes, président de section, et membre de la Cour de discipline budgétaire et financière.

Conseiller technique au cabinet du ministre de la culture et de la communication (1986-1988), directeur général de la Comédie Française (1993-1995), conseiller pour l'éducation et la culture au secrétariat général de la présidence de la République (2000-2005), il a été médiateur du cinéma (2006-2011) et président de l'Autorité de régulation de la distribution de la presse (2011-2017). Roch-Olivier Maistre a également présidé le conseil d'administration de la Cité de la musique de 2007 à 2016

Aujourd'hui administrateur du Festival de Cannes, du Théâtre du Vieux-Colombier et du Théâtre national de l'Odéon, il est membre de l'Autorité de régulation de la distribution de la presse et de la Commission financière de l'Agence France Presse.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr